

COMMISSION DES SCIENCES AGRONOMIQUES

- Rapport de sous commission
- Spécimen d'épreuves et corrigés types
- Matières à retenir et format

**Atelier national d'élaboration des épreuves et corrigés types de l'examen
national de Licence Professionnelle**

**RAPPORT RELATIF AUX TRAVAUX DE LA
COMMISSION DES SCIENCES AGRONOMIQUES
(Bohicon du 23 au 26 mai 2017)**

COMMISSION DES SCIENCES AGRONOMIQUES

COMMISSION DES SCIENCES AGRONOMIQUES. Rapport

Du mardi 23 au vendredi 26 mai 2017 sur invitation du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, s'est tenu à Bohicon l'atelier national d'élaboration des épreuves et corrigés types de l'examen national de Licence Professionnelle au profit des Etablissements d'Enseignement Supérieur Privés.

A cet effet, sept commissions subdivisées en 48 sous-commissions ont été mises sur pieds dont la commission des sciences agronomiques.

La commission des sciences agronomiques est composée de :

- Professeur KOSSOU Dansou, Président ;
- Professeur DAGA Dadjo Florian, Membre/Rapporteur.

Après les cérémonies de lancement, les différentes commissions sont rentrées en atelier.

Ainsi pour la demi-journée du 23 mai 2017, la commission des sciences agronomiques a passé en revue les différents documents de travail et les termes de référence de l'atelier élaborés à cet effet.

Dans la demi-journée du 23 mai 2017, la commission des sciences agronomiques après une lecture assidue du contenu des programmes de formation homologués par le MESRS au profit de la Licence Professionnelle en Sciences Agronomiques et mis à notre disposition, a élaboré un schéma directeur des composantes à intégrer dans les épreuves types. Elle a ensuite abordé l'élaboration des épreuves types selon le schéma directeur suivant :

Epreuve de Tronc Commun

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Unités d'enseignement constitutives : à extraire de S1 à S4

Format type

1. Questions à choix multiples
2. Définitions sur des termes techniques au sein des spécialités / domaines à savoir:
 - ✓ Production végétale
 - ✓ Production animale
 - ✓ Gestion des entreprises rurales et agricoles
 - ✓ Stockage, conservation et conditionnement des produits agricoles.

Epreuve de Spécialité

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

Unités d'enseignement constitutives : à extraire des S5

Format type

Un sujet de synthèse intégrant les Unités d'enseignement constitutives à extraire des S5 des spécialités pré-citées de façon à faire émerger cinq (5) préoccupations majeures ciblées sur le maïs et le niébé cultures vivrières d'importance.

Epreuve de Pratique Professionnelle

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Unités d'enseignement constitutives : à extraire des stages de S1 à S4

Format type

Un sujet intégrant les acquis des stages du parcours de S1 à S4 axé sur :

- ✓ Trois (3) points spécifiques,
- ✓ L'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces,
- ✓ L'élaboration du tableau d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces,
- ✓ La déduction d'opportunités à saisir pour l'auto-emploi.

Dans la journée du 24 mai 2017, après la rencontre en plénière, qui s'est soldée sur la convergence de vues relatives aux dénominations des différents types d'épreuves, les durées et les différents coefficients à allouer aux différentes épreuves types, un recadrage du schéma directeur pour l'élaboration des épreuves types et corrigés types a été assorti et a permis d'adopter la restructuration suivante :

Epreuve de Tronc Commun

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Format type proposé

Corrigé type proposé

Barème proposé

Epreuve de Spécialité

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

Format type proposé

Corrigé type proposé

Barème proposé

Epreuve de Pratique Professionnelle

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Format type proposé

Corrigé type proposé

Barème proposé

La phase de relecture de chaque type d'épreuve est accompagnée par la saisie du document.

La matinée de la journée du 25 mai 2017, a connu la présentation en plénière par chaque président de commission le point de l'évolution des travaux au sein des sous-commissions dont il a la charge.

Il ressort de cette plénière trois catégories de phases évolutives :

- ✓ Des commissions en phase finale,
- ✓ Des commissions en cours de finition,
- ✓ Des commissions en phase de poursuite des travaux de certaines de leurs sous-commissions.

La commission des Sciences Agronomiques en phase finale après cette plénière a conclu le présent rapport qui marque la fin de ses travaux.

Fait à Bohicon, le 25 mai 2017

Ont signé :

Président

Rapporteur

KOSSOU Dansou

DAGA Dadjo Florian

**Atelier national d'élaboration des épreuves et corrigés types de l'examen
national de Licence Professionnelle**

**RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION
DES SCIENCES AGRONOMIQUES
(Bohicon du 23 au 26 mai 2017)**

COMMISSION DES SCIENCES AGRONOMIQUES

Introduction

Du mardi 23 au vendredi 26 mai 2017 sur invitation du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, s'est tenu à Bohicon l'atelier national d'élaboration des épreuves et corrigés types de l'examen national de Licence Professionnelle au profit des Etablissements d'Enseignement Supérieur Privés.

La commission des sciences agronomiques est composée de :

- Professeur KOSSOU Dansou, Président ;
- Professeur DAGA Dadjo Florian, Membre/Rapporteur.

Cette commission prenant en compte le schéma directeur d'élaboration des spécimen des épreuves types et corrigés types a abouti aux résultats suivants :

EPREUVE DE TRONC COMMUN

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

FORMAT TYPE

I. Quatre questions à choix multiples relevant des domaines de l'agronomie générale à savoir :

- ✓ Production végétale
- ✓ Production animale
- ✓ Gestion des entreprises rurales et agricoles
- ✓ Stockage, conservation et conditionnement des produits agricoles.

Soit 16 questions au total.

II. Définitions des termes techniques relevant de l'agronomie générale dans les domaines précités.

Soit 12 questions (définitions) au total.

UNITES D'ENSEIGNEMENTS CONSTITUUES DE L'EPREUVE

1. Sciences végétales
2. Sciences animales
3. Sciences socio-économiques
4. Phytatrie et conservation

ELEMENTS DE CORRIGE TYPE ET BAREME

1. Questions à choix multiples :

Pour chaque réponse correcte par question au sein de chaque domaine, attribuer la note : 0,50/0,50.

Soit au total : 0,50 X 16 réponses correctes, égal à 8,00 sur 8,00.

2. Définitions de termes techniques

Pour chaque définition correcte, attribuer la note 1,0 / 1,0.

Spécimen d'épreuves et Corrigés types en Sciences agronomiques

Soit au total $1,0 \times 12$ définitions correctes, égal à 12,00 sur 12,00.

Au total sur l'ensemble des deux blocs de questions, la note de l'épreuve du tronc commun est égale à $8,00 + 12,00$.

Soit 20,00 sur 20,00.

EPREUVE DE SPECIALITE

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

FORMAT TYPE

Un sujet de synthèse intégrant les domaines de :

- ✓ Production végétale
- ✓ Production animale
- ✓ Gestion des entreprises rurales et agricoles
- ✓ Stockage, conservation et conditionnement des produits agricoles.

Ce sujet de synthèse doit s'articuler autour des unités d'enseignements suivantes :

1. Techniques de production et protection de cultures à savoir : le maïs ou le niébé
2. Techniques et conduite des élevages et gestion des parcours
3. Nutrition et alimentation animale
4. Outils de gestion économique des entreprises agricoles
5. Outils de gestion des opportunités
6. Biologie des ravageurs post-récolte
7. Techniques de management en post-récolte, de manière à faire ressortir cinq (5) préoccupations majeures en tenant compte des deux cultures maïs et niébé.

ELEMENTS DE CORRIGE TYPE ET BAREME

- ✓ Les réponses correctes à chacune des cinq (5) préoccupations majeures sont notées sur 4,00/4,00.

Ainsi au total sur l'ensemble des réponses correctes aux cinq préoccupations sont attribuées la note : 4,00 X 5 égale à 20,00/20.

- ✓ Au sein des réponses à chacune des préoccupations, des mots clefs aux unités enseignement sont des référentielles à identifier pour la correction.
- ✓ Ces mots clefs doivent être au plus quatre (4) par préoccupation majeure, soit au total au plus vingt (20) mots clefs.
- ✓ A chacun de ces mots clefs identifiés est attribuée la note 1,00.

EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

FORMAT TYPE

Un sujet intégrant les différents stages du parcours de S1 à S4 dans une entreprise ou exploitation agricole prenant en compte les spécifiques suivants :

Spécimen d'épreuves et Corrigés types en Sciences agronomiques

- ✓ Le fonctionnement de l'entreprise ou de l'exploitation agricole visitée
- ✓ Les stratégies observées pour une meilleure gestion de l'entreprise ou l'exploitation agricole
- ✓ Les systèmes d'évaluation de la performance de l'entreprise ou l'exploitation agricole à restituer.

L'apprenant doit en dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces des activités mise en œuvre au sein de l'entreprise ou l'exploitation agricole et présenter le tableau d'analyse.

Il doit en déduire les opportunités à saisir en termes d'auto-emploi.

UNITES D'ENSEIGNEMENTS CONSTITUTIVES DE L'EPREUVE

1. Découverte des exploitations et services agricoles
2. Conduites des activités agricoles
3. Stage en entreprise.

ELEMENTS DE CORRIGE TYPE ET BAREME

- ✓ Les restitutions relatives à chacun des points spécifiques sont notées sur 3,00. Soit $3,00 \times 3$ égale à 9,00 pour les trois points spécifiques.
- ✓ Les composantes de chacun des blocs "Forces", "Faiblesses", "Opportunités" et "Menaces" si elles sont correctement logées sont notées sur 1,00 par bloc, soit $1,00 \times 4$ égale à 4,00.
- ✓ Le tableau d'analyse à quatre cellules doit être corrigé à l'aide des relations traduites par les verbes "saisir" et "réduire" pour plus de clarté et de compréhension. Si toutes les relations de correspondances mises en jeu sont justes, le tableau est noté sur 4,00/4,00. Chaque erreur de correspondance conduit à une perte d'un point (1,00) sur les 4,00 au total.
- ✓ La pertinence des opportunités à saisir pour l'auto-emploi est notée sur 3,00/3,00.

Au total, on a : $9,00 + 4,00 + 4,00 + 3,00$ égale à 20,00/20,00.

Conclusion

Les membres de la commission des Sciences Agronomiques, auteurs du présent document se rendent disponibles pour apporter leurs contributions pour tout éclaircissement éventuel en cas de nécessité.

Ont signé :

Président

Rapporteur

KOSSOU Dansou

DAGA Dadjo Florian